



Bac Pro

Métier de la coiffure



Diplôme d'état niveau IV

Diplôme d'état de niveau IV, il est le nouveau diplôme de référence du métier de la coiffure. Accessible dès la fin de la 3^{ème}, il vous permettra de

vous initier à ce métier et de valider votre CAP en fin de 2^{ème} année en diplôme intermédiaire. Passage de votre BAC en fin de 3^{ème} année.



Durée de la formation

3 ans en alternance
ou en formation scolaire



Débouchés

Coiffeur/coiffeuse
Technicien(ne), Chef
d'entreprise, Manager ...



Stage en entreprise

22 semaines .



Matières

Enseignement scientifique, Méthodes et technologies, Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité, Gestion de l'entreprise, Techniques de coiffure.



Poursuite des études

BTS métiers de la coiffure, CQP maquilleur conseil, CQP styliste ongulaire.
Formations possibles en alternance.

L'examen

E1 Épreuves scientifique et technique

- E11 Mathématiques
- E12 Physique-chimie

E2 Pilotage d'une entreprise de coiffure

E3 Épreuve professionnelles

- E31 Technique de coiffure
- E32 Relations clientèle-accueil salon-vente
- E33 Economie-gestion
- E34 PSE

E4 Épreuve langue vivante

E5 histoire géographie et enseignement moral et civique

- E51 Français
- E52 Histoire Géographie et enseignement civique

E6 Arts appliqués et cultures artistiques

E7 Education physique et sportive

